

MARCHE N° 2019038

REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT – LOT 25 – FOND MOBILIE

Avenant n°2

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 12 avril 2021

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, la société KBE BAUELEMENTE sise AN DER JUNKEREI 1-3 – D26389 WILHELMSHANVEN - ALLEMAGNE - représenté par :

(Qualité, nom, fonction) :

d'autre part,

Vu :

- le marché n° 2019038 relatif à la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy à Niort, pour le lot 25 – Fond mobile, signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la société KBE BAUELEMENTE et notifié le 27/02/2019 ;
- La délibération du Conseil d'agglomération en date du 12 avril 2021

IL EST EXPOSE CE QUI SUIIT :

Un câblage électrique complémentaire au droit du fond mobile est rendu nécessaire.

ET IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites au devis 23917 annexé.

ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE

Le montant du marché est modifié comme suit :

		Montant initial + avt 1	Montant de l'avenant 2	Montant après avts 1 et 2
Montant total HT		283 158,40 €	3 575,55 €	286 733,95 €
TVA	20,00%	56 631,68 €	715,11 €	57 346,79 €
Montant total TTC		339 790,08 €	4 290,66 €	344 080,74 €

Soit une augmentation de 2,35 %

ARTICLE 3 - DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des travaux est inchangé.

ARTICLE 4 - ANNEXES

Le présent avenant comporte 1 annexe.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
Le titulaire

A Niort, le,
Le représentant légal de la CAN